

Département de l'AIN
Arrondissement de Bourg en Bresse
Canton de SAINT ETIENNE DU
BOIS
Commune de RAMASSE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 8
- votants : 8

L'an deux mil vingt cinq, le 3 juin

le Conseil municipal de la Commune de RAMASSE

dûment convoqué à la date du : 27/05/2025

s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PASSAQUET, Maire

*Présents : Mmes et Mrs AMOUROUX C., BORGET J-P, BUIRET C.,
., GUILLEMOT C. JOLY A., LIGNON P., PASSAQUET C., PORRIN M.*

Absents : BLACHE M.

Secrétaire de séance : Christiane BUIRET

N° 2025-04-06

- **OBJET : Devis travaux clocher église**

Considérant la nécessité de changer les cadrans du clocher de l'église

Vu le devis en date du 13 mai 2025, des travaux, proposé par la société BODET, à SAINT PRIEST pour un montant de 6 826.80 euros TTC,

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le devis de travaux, en date du 13 mai 2025 de l'entreprise BODET, pour les cadrans du clocher de l'église pour un montant de 6 826.80 euros TTC.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer tout document afférent à ce projet.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour Copie Conforme,

Pour Le Maire empêché, Le 1^{er} adjoint Jean-Pierre BORGET

